

# mondépartement 04

JANVIER / FÉVRIER 2023

## EXPRESSION LIBRE

### AVENIR 04

Une nouvelle année débute pour notre département, pleine de projets et d'ambitions ! Pour les mener à bien, nous avons voté le 9 décembre le budget 2023, qui s'articule autour de trois piliers : la précaution, la rigueur et l'ambition. La précaution, d'abord, car nul n'ignore les contraintes qui pèsent sur nos collectivités territoriales. Ce budget a été pensé dans un contexte défavorable dû à l'inflation, à l'augmentation du coût de l'énergie, à la non-indexation de la dotation globale de fonctionnement des Départements, à la suppression pour deux ans de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et à la possible crise économique à venir. Les décisions arbitraires du gouvernement pèsent sur nos dépenses, nous contraignant à un surcroît de vigilance. Il nous semble donc essentiel que chaque euro d'argent public soit bien dépensé !

Ce budget a aussi été élaboré dans un esprit de rigueur, avec une volonté de maîtriser nos charges de fonctionnement. L'augmentation de ces dépenses nous a été reprochée. Pourtant, il est indéniable que, sans l'ajout de charges externes, notre masse salariale aurait diminué ! Peut-on nous reprocher de subir des mesures nationales qui

engagent toutes les collectivités ? Peut-on nous reprocher d'avoir adopté des mesures sociales pour les agents de notre collectivité ?

Enfin, le dernier pilier de ce budget est son ambition. Notre majorité s'est engagée à vous offrir le meilleur ; cet engagement, nous continuerons à le tenir ! Pour ce faire, nos dépenses d'investissement s'élèvent cette année à 72,8 M€. Cet effort a pour but de soutenir l'économie de notre territoire et d'améliorer la qualité des services offerts aux Alpes de Haute-Provence.

Notre autre ambition est de soutenir notre Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Les feux de cet été nous ont prouvé l'engagement de nos pompiers et la nécessité pour eux de disposer des équipements nécessaires pour nous protéger. Pour cette raison, nous avons souhaité renouveler l'aide exceptionnelle de 1 M€, qui s'ajoute aux 1,5 M€ de 2022 et au plan bâtiminaire qui se déploie. Certains nous reprochent de laisser l'augmentation des dépenses du SDIS à la charge des communes et intercommunalités (+ 6,2 % de leur participation). Ce procès est infondé, car, cette année encore, notre majorité accroît de 800 000 € le budget du SDIS (+ 8 % par rapport à 2022 !). Quoi qu'on en dise, le

Département est plus présent qu'il ne l'a jamais été aux côtés des sapeurs-pompiers.

En ce début d'année, j'ai une pensée pour les plus fragiles, qui subissent de plein fouet cette période difficile. Dans ce contexte, notre collectivité a plus que jamais vocation à vous soutenir.

Belle et heureuse année à toutes et tous !

*Camille Galtier,  
président du groupe Avenir 04 -  
majorité départementale*

### OPPOSITION DE GAUCHE

L'année 2022 restera dans nos mémoires comme celle de la prise de conscience du changement climatique. Pour les pompiers, en charge des secours aux personnes, la tâche a été dure car le département a été frappé par les fortes chaleurs, les incendies, le manque d'eau et de nombreux accidents. L'impact sur le budget du Conseil départemental est donc important mais doit être supporté sans hésitation.

Le président Massette avait obtenu une participation de l'État pour le plan bâtiminaire et avait demandé, sans obtenir de réponse, la mise en place d'une péréquation nationale. En effet, les différences sont importantes entre les départements, tant par leurs moyens financiers que par la présence des risques et l'État doit tenir compte de ces spécificités. Les modalités de financement des SDIS doivent évoluer pour être soutenables dans le temps et adap-

tées aux enjeux de la crise climatique. Une mission parlementaire est en cours. Nous soutiendrons la présidente dans son action sur ce dossier.

*Geneviève Primiterra,  
pour le groupe d'opposition de gauche*

### TERRITOIRE DÉMOCRATIQUE SOCIAL ET EUROPÉEN

À l'occasion de la dernière Assemblée, nous nous sommes abstenus sur le vote du Budget Primitif 2023, car nous pensons que le Département aurait dû prendre en compte, à travers une aide exceptionnelle le financement du S.D.I.S., et non laisser à la charge des Communes et Intercommunalités, une augmentation de 6,2 % de leur participation.

Compte tenu de la programmation bâtiminaire, et au vu des coûts des matériaux qui augmentent, tout en sachant que les Communes devront aussi faire face aux augmentations des bases fixées par l'état, du coût des énergies, la hausse du point d'indice des salaires... les taux des impôts locaux vont être en augmentation, malgré une crise exceptionnelle impactant chaque citoyen de notre Département. Nous saluons néanmoins le travail réalisé par les

Services Départementaux, pour la réalisation d'un Budget Primitif 2023 équilibré, dans des circonstances d'un avenir incertain, sans être pessimistes ! Meilleurs vœux et bonne santé à chacun, pour l'année 2023.

*Groupe Territoire démocratique  
social et européen*

### NOUVEL HORIZON 04

Chers habitants,  
La loi Elan de 2018 encourage la création d'habitats partagés, une alternative à l'EHPAD.  
Nous avons demandé que ce concept soit absolument intégré dans le nouveau schéma départemental de l'autonomie.

Accompagner au mieux les porteurs de projet nous semble indispensable.  
Ce type de petites structures innovantes répondent à un besoin sur notre territoire.  
Elles sont une opportunité entre le domicile et l'entrée en EHPAD, et permettent aux communes recu-

lées d'offrir un accueil adapté.

*Marie-Claude Brusat et Benoît Gauvan,  
pour le groupe Nouvel Horizon 04*

### GAUCHE CONSTRUCTIVE ET OUVERTE

Texte non communiqué.